

INTRODUCTION

Au cours de mes différents stages (en pratique accompagnée et en responsabilité), j'ai pu observer des élèves de cycle III. Cela m'a permis de retenir plusieurs points essentiels : tout d'abord, une classe n'est pas un groupe homogène, elle est bel et bien une micro-société reflétant celle des adultes ; les enfants, à cet âge-là, sont assez égocentriques et le travail de groupe qui leur était proposé me semblait trop peu important.

Connaissant la forte implantation du rugby dans l'Aude, son importance au niveau culturel et social mais aussi les représentations des enfants qui ont souvent l'image d'un sport violent, j'ai décidé de mettre en place des séances d'un sport collectif tel que le rugby pour tenter de modifier ces représentations et pour montrer que par les valeurs qu'il transporte (coopération, esprit d'équipe, solidarité, prise de responsabilités, construction et respect des règles...), il peut être un moyen intéressant pour faire prendre conscience à l'enfant de sa dimension de citoyen.

Sachant que l'école, outre le fait d'instruire, joue un rôle essentiel dans la formation du citoyen et qu'elle est le lieu idéal pour commencer à construire un comportement citoyen : c'est là que le jeune enfant se retrouve pour la première fois dans une micro société au contact de ses semblables ; je me suis posé quelques questions : comment agir sur le manque de citoyenneté des élèves, comment faire comprendre aux élèves le sens et la portée des valeurs qui sont à la base de nos institutions et les préparer au plein exercice de la citoyenneté ? Le rugby qui véhicule une image violente est-il une solution pour parvenir à l'apprentissage de la citoyenneté ?

Pour répondre à ces interrogations, j'ai organisé ma réflexion en plusieurs parties. Tout d'abord, je m'intéresserai au concept de citoyenneté ainsi qu'aux notions de règles et de coopération. Ensuite, je m'interrogerai sur l'intérêt d'enseigner un sport collectif comme le rugby et sur les axes qu'il permet d'exploiter. Enfin, je présenterai les séquences que j'ai pu mettre en place lors de mes stages en essayant de montrer ce qu'elles peuvent apporter au niveau de l'éducation à la citoyenneté des enfants.

I. LA CITOYENNETE, DES VALEURS A ACQUERIR

1. Apports théoriques sur la citoyenneté

A/ Définition de la citoyenneté :

« Etre citoyen: c'est tenter de dépasser son cas singulier, s'abstraire de ses conditions pour s'associer avec d'autres à la gestion de la vie publique, devenir avec eux co-partageants et co-participants au pouvoir. Il y a citoyenneté dès que l'individu accepte de suspendre son point de vue privé pour prendre en considération le bien commun, entrer dans l'espace public où les hommes se parlent à égalité et agissent les uns avec les autres. »
P. BRUCKNER.

« Chacun, adulte ou enfant, homme ou femme est citoyen en raison de son appartenance à la société humaine. Appartenir à une collectivité (école, entreprise, nation, monde, etc.) crée la citoyenneté qui est faite de droits et de devoirs.

L'enfant qui participe là où il est, et en tant qu'enfant, à la vie de son groupe, est déjà à son niveau, un citoyen à part entière. Plus tard, les droits politiques viendront élargir le domaine d'exercice de sa citoyenneté. » M.FLONNEAU.

Le citoyen n'est pas seulement celui qui obéit à la loi, c'est aussi celui qui la fait, avec les autres. Alors, on pourrait définir le citoyen comme : « celui qui apprend à faire la loi et pas seulement à y obéir. »

Etre citoyen, c'est pouvoir commencer à considérer l'autre comme un autre soi-même. Le citoyen est bien celui qui doit construire avec les autres citoyens le sens qu'il entend donner à l'existence collective.

B/ Pourquoi la citoyenneté ?

L'éducation du citoyen est restée une préoccupation constante de l'école. En 1882, Jules Ferry consacre définitivement l'institution scolaire comme lieu privilégié pour cette éducation. Aujourd'hui, face aux menaces qui pèsent sur les valeurs démocratiques et aux risques d'exclusion, elle est une priorité réaffirmée du système éducatif français.

« Le discours politique et institutionnel, tout comme l'opinion publique, considère le civisme comme un rempart contre la violence et la fracture sociale dont souffre notre société », selon M. FLONNEAU.

L'école est le premier espace d'exercice de la citoyenneté de l'enfant, il découvre les autres et apprend à vivre avec eux, c'est-à-dire à les respecter, à les comprendre et à élaborer avec eux des projets qui dépassent son intérêt personnel.

Si l'école n'est pas capable, seule, de rétablir la cohésion sociale qui permet à l'individu de vivre dans la société et de surmonter les difficultés quotidiennes, elle fait acquérir des savoirs et des comportements qui expriment des valeurs démocratiques. Elle prépare à la participation et à la prise de responsabilité au nom de l'intérêt général.

L'éducation civique, renchérit E.ALTSCHULL, consiste avant tout à faire réfléchir les élèves sur les droits et les obligations que partagent les citoyens et qui sont autant d'acquis historiques.

L'enjeu de cet enseignement est fondamental car des méthodes et des options de l'enseignant d'aujourd'hui dépendront en partie l'identité et la vie sociale des adultes de demain.

L'éducation à la citoyenneté est réalisée par tous les acteurs de l'école. Le professeur des écoles a donc un rôle à jouer dans ce processus d'apprentissage à la citoyenneté. En effet, il est placé au début du système éducatif et doit être donc conscient de l'importance que représente cette éducation. Il doit aussi savoir qu'il s'agit d'une entreprise qui dépasse le cadre scolaire, elle va au-delà de l'école puisque les parents ainsi que l'environnement extra-scolaire ont une influence sur les enfants. Les enfants doivent être citoyens toute l'année.

C/ E.P.S. et citoyenneté :

L'enseignement de l'éducation physique et sportive vise, au cycle III :

- le développement des capacités et des ressources nécessaires aux conduites motrices,
- l'accès au patrimoine culturel que représentent les diverses activités physiques, sportives et artistiques, pratiques sociales de référence,
- l'acquisition des compétences et connaissances utiles pour mieux connaître son corps, le respecter et le garder en forme.

En ce sens, elle apporte une contribution originale à la transformation de soi et au développement de la personne telle qu'elle s'exprime dans les activités liées au corps.

Pour aborder la notion de citoyenneté, j'ai donc choisi le cadre de l'éducation physique et sportive et plus particulièrement l'activité rugby. Un tel choix ne tient pas au hasard : si pour ma part l'E.P.S. est une activité scolaire à part entière, elle jouit chez les élèves d'un statut privilégié. En tant que discipline, elle présente quelques spécificités par rapport aux autres disciplines dites « traditionnelles » : les élèves ne sont plus assis ce qui entraîne des formes changeantes de groupements et une manipulation de matériel. Ils agissent, les actions sont visibles, et par la même, deviennent patentes et chargées du regard de l'autre. De plus, le jeu sportif permet d'avoir à sa disposition un moyen engageant, le plus direct pour présenter une tâche d'apprentissage.

L'activité corporelle apparaît comme un excellent moyen d'éducation car elle implique l'être dans sa totalité, en interaction avec un environnement physique et social. Les activités servant de support à l'E.P.S. mettent en jeu le corps et produisent des émotions.

Comment l'E.P.S. peut-elle développer les qualités du citoyen ? Comment aide-t-elle à s'informer, à construire le sens critique et le sens des responsabilités ?

Les nouveaux programmes précisent : « l'éducation physique et sportive contribue à la formation du citoyen, en éduquant à la responsabilité et à l'autonomie. Elle offre la possibilité de jouer avec la règle, de mieux la comprendre, de la faire vivre, et d'accéder ainsi aux valeurs sociales et morales. »

Les démarches devant être mises en œuvre pendant les A.P.S. doivent faciliter l'intégration de l'élève dans le groupe et même faire comprendre les règles de la vie de groupe. L'acceptation de la pratique sportive dans ses aspects organisationnels (du fait d'appartenir à un groupe ayant un but commun) dans une certaine mesure fait prendre conscience à l'enfant de l'idée de citoyenneté.

L'éducation physique participe pleinement à la construction de l'identité de la personne et ce, dès l'école maternelle. Par les activités motrices, l'enfant prend conscience de ses possibilités, de ses limites car la connaissance de soi passe par l'appropriation de son corps.

L'E.P.S. a un rôle très important à jouer dans l'élaboration de l'enfant-individu-citoyen. Elle représente l'axe fondamental qui permet de faire vivre, et c'est essentiel pour l'enfant, l'éducation civique et de lui donner sens.

Les activités physiques à l'école primaire permettent de mettre le corps dans des situations inhabituelles ; cela permet à l'enfant de se sortir de ses repères pour s'en

construire d'autres et prendre conscience de son adaptabilité à des situations nouvelles, aussi déstabilisantes soient-elles.

L'enseignant doit donc proposer aux enfants des activités adaptées à leur développement, son approche pédagogique (ses formes de groupement, sa façon de faire réfléchir l'élève ou un groupe d'élèves sur leur attitude...) est une donnée essentielle au travail de la citoyenneté dans le cadre des cours d'E.P.S.

2. La notion de règles :

« De même que l'écolier peut réciter sa leçon sans la comprendre et substituer le verbalisme à l'activité rationnelle, de même l'enfant obéissant est parfois un esprit soumis à un conformisme extérieur, mais qui ne saisit "en fait " ni la portée réelle des règles auxquelles il obéit, ni la possibilité de les adapter ou d'en construire de nouvelles. » A travers cette phrase, PIAGET résume une situation qui me semble importante : de même qu'il faut donner du sens aux apprentissages, il faut donner du sens aux règles.

Qu'est-ce qu'une règle ?

La règle est une prescription qui émane d'un usage ou d'une autorité. Il s'agit également d'un procédé de résolution de certaines catégories de problèmes.

Selon MEARD et BERTONE, il existerait cinq types de règles :

. Les règles de sécurité : elles correspondent à des obligations visant le maintien de l'intégrité des personnes ; souvent incluses dans le règlement institutionnel, elles renvoient cependant à une responsabilité individuelle.

. Les règles institutionnelles : elles sont écrites et dépassent le strict cadre du cours d'E.P.S. Elles sont de l'ordre de la loi, celles sur lesquelles l'élève et l'enseignant ont le moins de prise.

. Les règles groupales : elles sont au contraire des conventions, des arrangements ; elles sont spécifiques à chaque groupe et changeantes, mais elles sont toujours sous-tendues par de grands principes (égalité des droits, intégrité des personnes).

. Les règles des jeux sportifs : ce sont des règles « pour du beurre » mais en même temps elles sont les conditions du jeu car elles comportent l'émotion spécifique de l'activité, en garantissant l'égalité des chances.

. Les règles d'apprentissage : ce sont des procédés de résolution de certaines catégories de problèmes. Elles correspondent aux opérations à découvrir et à faire

fonctionner pour apprendre, opérations qui peuvent être dictées par l'enseignant (tâches définies), induites par un modèle à imiter (apprentissage par observation), mais aussi parfois masquées volontairement (mise en situation, résolution de problème).

Le respect des règles :

C'est le pôle de la socialisation qui valorise le « bien vivre ensemble » autour de valeurs communes. Il faut expliquer aux enfants pourquoi nous devons respecter des règles, des principes qui correspondent aux valeurs de la démocratie, que la contrainte de la loi sert à garantir les libertés et la dignité de chacun.

Problème du respect des règles :

Les règles sont créées au fur et à mesure en fonction de leur utilité. Dans le rapport à la règle, on distingue trois grands niveaux : certains adhèrent à la règle (ils en comprennent le sens et la portée ou ils sont acteurs de son élaboration), d'autres lui obéissent (par la pression parentale ou sociale), d'autres encore la refusent (la contrainte est en contradiction avec l'idée qu'ils se font de la liberté).

Selon MEARD et BERTONE l'hypothèse serait la suivante : « l'attitude des élèves en E.P.S. est déterminée par les rapports de celui-ci aux différentes règles qui régissent le cours. » Pour le terme de « rapports » aux règles, ceux-ci entendent des mécanismes de rejet, soumission ou intégration.

Enoncées d'abord par l'enseignant, les règles de départ seront les plus simples et les moins nombreuses possibles pour la compréhension et l'appropriation de tous. Elles seront complétées et affinées avec le concours des élèves, ils deviennent ainsi acteurs de l'élaboration d'une règle, qu'ils transgresseront d'autant moins que c'est la leur.

Dans la multitude de règles qui traversent la situation d'enseignement, toutes sont à expliciter et à justifier et celles qui sont négociables doivent l'être. La règle n'est pas seulement une contrainte, elle a aussi un rôle sécurisant. Là où il y a désordre, il peut y avoir un ordre qui se construit, collectivement, en direct, de façon non programmée. Et chacun sait que l'E.P.S. peut devenir, selon les démarches employées, le moment où des élèves passifs se révèlent, où des conflits se nouent et se dénouent, où les enfants apprennent la vie en commun et l'apprentissage autonome.

3. La notion de coopération :

Définition de la coopération :

La coopération a une origine sociale et économique, aujourd'hui elle a un sens plus général. Il s'agit d'après le Larousse de « l'action à agir conjointement avec quelqu'un », c'est-à-dire agir ensemble et en même temps. C'est explique, G.PREVOT : « un sentiment profond, une manière de se comporter dans la vie, une compréhension d'autrui, l'estime de l'autre, le désir et la volonté de s'entendre. C'est un humanisme. »

Les facteurs qui entravent la coopération :

Il existerait deux types de facteurs qui entraveraient la coopération :

- des facteurs physiologiques : ces problèmes de coordination peuvent être mis en évidence chez les jeunes enfants qui tentent de se faire passer le ballon. Ils peuvent éprouver des difficultés à réaliser ce geste technique, que ce soit la passe ou la réception. Ces paramètres font obstacles à la coopération.

- des facteurs psychiques : le manque de maîtrise de soi ainsi que l'égoïsme du jeune enfant peuvent entraver toute coopération.

Ainsi, cet égoïsme est très présent chez les enfants les plus jeunes : de cycle 1 et 2, mais semble moins visible au cycle 3. Il se manifeste surtout lors des situations de dialogue dans la classe. Certains enfants se placent au centre de tout, n'écoutent pas ou presque pas leurs camarades et tentent de monopoliser la parole.

Les facteurs qui favorisent la coopération :

L'institution scolaire est par définition une structure de socialisation : les enfants sont mis au contact de leurs pairs et sont confrontés aux problèmes que pose la vie à l'intérieur d'un grand groupe.

Socialiser, c'est faire entrer dans un système de relations ou d'attachement qui évite la violence et engendre la solidarité minimale nécessaire à la vie en commun. C'est une des tâches traditionnelles de l'école, et une tâche à laquelle elle ne saurait d'autant moins se dérober qu'elle est peut-être aujourd'hui la seule à pouvoir l'assurer.

Toutes ces préoccupations sont reprises par les nouveaux programmes à partir de l'école maternelle : « en entrant à l'école maternelle, l'enfant découvre la vie en collectivité dans toute sa complexité... Il constate que l'on peut s'aider, coopérer en vue d'un même objectif », puis à l'école élémentaire : « les projets sont plus nombreux et préparés avec un souci plus grand de coopération... Les élèves commencent à prendre

conscience de la responsabilité de chacun dans la société. Ils découvrent l'articulation entre leur liberté et les contraintes de la vie en commun, les valeurs relatives à la personne et le respect qu'ils doivent aux adultes et à leurs camarades. »

L'école est donc là pour favoriser l'épanouissement personnel, la créativité, la capacité à coopérer des enfants, et ce afin qu'ils puissent vivre dans une société que structurent des règles et où chacun joue divers rôles.

Les situations de coopération :

Le travail de groupe en classe est un facteur de socialisation car il favorise l'entraide, la coopération et le respect de l'autre. Il peut prendre plusieurs formes et peut se révéler très formateur pour les enfants que ce soit au niveau des apprentissages ou des comportements.

L'observation des enfants pratiquant un sport collectif permet de révéler leurs capacités à coopérer. En effet, la coopération est obligatoire dans un sport collectif : coopération avec ses partenaires et avec ses adversaires pour le respect des règles.

L'éducation physique et plus précisément les sports collectifs facilitent l'apprentissage de la vie en société. Ils permettent à l'enfant de jouer des rôles différents.

En utilisant comme support le sport collectif, l'enseignant cherche à développer chez l'élève une reconnaissance d'identité. Une approche coopérative de l'apprentissage favorise l'actualisation du potentiel de l'élève et son évolution aussi bien sur le plan affectif, cognitif, que moteur. De plus, l'adulte a moins d'influence, l'enfant se « libère » et dévoile davantage sa personnalité.

Cela lui permet aussi d'appartenir à un groupe, de vivre avec lui des joies et des difficultés. Il doit accepter la défaite et participer à un projet collectif tout en respectant l'esprit du sport.

Les sports collectifs permettent à des enfants venant de milieux différents, ayant un vécu différent, étant de sexe ou d'origine semblable ou différente, de s'intégrer dans un groupe, de pouvoir coopérer et d'établir des liens de respect.

Ils sont obligés de tenir compte d'autrui, que ce soit leurs partenaires ou leurs adversaires. Le plus difficile, toutefois, étant de convaincre l'enfant de travailler en groupe. Il doit accepter l'autre avec ses qualités et ses défauts. Il faut lui faire prendre conscience qu'il contribue à la réussite d'une action, de toute l'équipe, que chacun a son importance dans celle-ci et que par extension, il appartient en propre au groupe classe.

II. LE RUGBY, SUPPORT D'APPRENTISSAGE

1. L'originalité du rugby

A/ Les sports collectifs :

En premier lieu, il convient de faire la différence entre sport et jeu collectifs. Le sport collectif fait appel à la culture sportive, donc à la culture de l'adulte et demande la maîtrise de nombreuses spécificités. Le jeu collectif est, au contraire, moins exigeant au niveau technique et se pratique essentiellement chez les jeunes.

Il me paraît très intéressant de faire pratiquer les sports collectifs dans un cadre scolaire car ils permettent :

- . L'amélioration des relations de l'élève avec ses camarades.
- . L'accès à davantage d'autonomie par la mise en œuvre d'un projet collectif.
- . Le développement des facultés de traitement des informations comme se déplacer dans un espace contenant des objets mobiles et dangereux.
- . La maîtrise des réactions émotionnelles de l'élève.
- . La connaissance de pratiques sociales répandues.

Les activités collectives requièrent, au-delà de la construction d'habiletés spécifiques, la construction d'un projet commun et l'organisation d'actions selon des règles et des stratégies adaptées.

B/ L'A.P.S. rugby :

C'est le sport collectif qui :

- . autorise l'affrontement collectif au contact (charge) ;
- . ne limite pas l'intervention sur la balle à une partie du corps (manipulation) ;
- . ne met pas de restriction sur le déplacement balle en main (conduite) ;
- . interdit l'échange avec les partenaires placés en avant ;
- . offre deux cibles : une horizontale, basse et aussi large que le terrain, et une haute, verticale, dans l'axe du terrain et accessible au ballon botté ;
- . systématise les remises en jeu sous formes de phases ordonnées de conquête.

Le rugby est un sport collectif de combat, c'est-à-dire une confrontation à égalité numérique de deux équipes qui luttent et se déplacent dans le respect des règles du jeu pour marquer. Chacune des deux équipes tente de créer une situation avantageuse, donc

d'avancer en direction de la ligne d'en-but adverse. C'est aussi un sport de circulation de balle qui se caractérise par l'alternance constante entre l'affrontement et les courses de contournement ou d'évitement.

De plus, cette activité présente quelques problèmes fondamentaux à résoudre pour le joueur et pour l'équipe : comment avancer collectivement, en échangeant dans l'espace arrière et en s'exposant à des situations de contact rude ?

C/ L'intérêt par rapport aux autres sports :

Le choix du rugby me semble particulièrement bien indiqué pour la découverte de valeurs citoyennes telles que la coopération, l'autonomie, le respect des règles... De plus, cette activité est très fortement implantée dans l'Aude ; en effet, le rugby occupe une place importante dans le tissu social : le département de l'Aude compte 27 clubs de rugby à XV, de la quatrième série régionale à l'élite A. L'aspect culturel est aussi présent dans de nombreuses familles.

Si en sport collectif, le problème fondamental commun est de savoir organiser l'équipe pour obtenir le maximum d'efficacité des actions individuelles et collectives, la spécificité du rugby est de faire avancer la ligne d'affrontement et d'amener ainsi le ballon sur l'espace de marque adverse.

L'enjeu du rugby est d'être capable d'élaborer et de mettre en oeuvre des solutions collectives dans une structuration inhabituelle de l'espace (partenaires derrière, adversaires devant) et contraignante sur le plan perceptivo-moteur. L'élève aura à « moduler son comportement », à l'adapter à celui qu'il rencontre, afin que chacun puisse tirer bénéfice de sa pratique.

Le rugby est un sport d'opposition du corps, l'enjeu est aussi la maîtrise affective des situations de contact rude, collectives et duelles. L'affrontement corporel devient le premier problème, surtout d'ordre affectif, à partir duquel vont naître des solutions progressives pour que l'équipe se rapproche de l'espace de marque.

Il met le porteur de la balle et le défenseur dans une situation d'épreuve qui fait émerger le problème de la sécurité et des règles à construire avec les enfants.

Le rugby va alors offrir à l'enfant une éducation à la sécurité, à la santé : jouer et se dépenser en préservant son intégrité et celle des autres. Il s'agira de responsabiliser l'enfant en définissant ensemble les règles d'affrontement, «les règles d'or », ce que l'on peut et ce que l'on ne peut pas faire : ne pas faire mal à l'autre, ne pas se faire mal...

L'apprentissage de la citoyenneté peut alors commencer, il s'agit d'énoncer des règles puis de les respecter.

2. Quelques pistes à exploiter

A/ Autonomie et responsabilité :

L'enfant au sein de l'activité rugby, prend conscience de sa dimension de citoyen. Il va exercer des responsabilités personnelles. Dans un projet collectif, il va prendre des responsabilités, savoir en changer en fonction des besoins du groupe et assumer au sein de celui-ci différents rôles : attaquant, défenseur, arbitre et observateur.

Il doit aussi être capable de respecter les règles du jeu sur le terrain, règles dont il participe à l'élaboration et à l'évolution.

Par rapport aux règles, l'autonomie consiste à avoir une conscience de la fonction de la règle ; est autonome celui qui délaisse des consignes parce qu'elles n'ont plus d'utilité, qui en ajoute s'il le juge nécessaire, qui est capable d'ouvrir des négociations explicites avec l'enseignant, qui prend des initiatives, bref, c'est l'enfant qui dérange. Ainsi, par prolongement, il se trouve capable de comprendre et de respecter les règles (les lois) à l'école et hors de l'école. Le rugby éduque à la citoyenneté : le citoyen est titulaire de droits et de devoirs tout comme l'apprenant au rugby.

On peut imaginer qu'en modifiant le rapport de l'élève à une famille de règles donnée, son attitude globale sera transformée. Concrètement en rendant l'apprenant autonome vis-à-vis des règles de sécurité par exemple, cela peut contribuer à le faire apprendre (et vice-versa).

Pour que l'élève devienne autonome, il faut le motiver, lui donner envie d'apprendre, donner du sens à ses apprentissages et le rendre responsable en le rendant acteur de ses apprentissages. Le rugby peut être un excellent moyen pour motiver et responsabiliser l'enfant.

B/ Mixité et arbitrage :

- La mixité : souvent, l'on entend dans les écoles de la part des garçons la remarque suivante : le rugby, ce n'est pas un sport de filles ! Cependant, pour avoir mis en place du rugby dans plusieurs écoles avec des enfants d'âge et de niveaux différents : CM1 à

Carcassonne (école d'Isly), CM1-CM2 à Carcassonne (école Saint-Saëns) et CE1-CE2 à Couiza, je tiens à souligner que cette activité convient aussi bien aux filles qu'aux garçons.

Le rugby permet de faire jouer ensemble les filles et les garçons dans un projet commun. A l'âge de l'école élémentaire, ils acceptent de se rencontrer les uns contre les autres. De plus, contrairement à une certaine idée reçue, les filles sont souvent les plus virulentes et ce sont elles qui rentrent le plus rapidement dans une logique de coopération.

De toute façon, au rugby tout le monde doit avoir sa place : garçons ou filles, grands ou petits... C'est collectivement que chacun peut trouver une solution et sa place dans le groupe et par extension dans la société.

- L'arbitrage : l'arbitrage par les enfants va être préconisé car cela me paraît être un moyen intéressant pour la compréhension du jeu. En effet, pour arbitrer, ils doivent avoir une bonne connaissance des règles qui va amener une meilleure connaissance du jeu.

Le rôle d'arbitre va permettre de favoriser l'éducation des enfants. Ils prennent conscience de leurs responsabilités, ils doivent observer, analyser puis décider en fonction des règles établies. De plus, tenir ce rôle peut faire prendre conscience aux enfants de la difficulté d'occuper cette fonction car quel que soit l'enfant, il est toujours soumis aux protestations et aux revendications de ses camarades.

Il me semble donc intéressant de faire arbitrer les élèves, la compréhension du rôle d'arbitre peut participer fortement à l'apprentissage de la citoyenneté. Malheureusement, et à cause de la durée restreinte de mes stages, je n'ai pu exploiter cet axe là que lors d'un seul stage et de façon assez réduite.

C/ Transdisciplinarité :

Conformément aux nouveaux programmes pour l'école du cycle III, l'éducation à la citoyenneté n'est pas liée à un enseignement mais à tous. Tout le travail fait dans le cadre de l'E.P.S. et du rugby devra être réinvesti dans les autres disciplines, et mis au service des apprentissages. La coopération favorisée par la pratique du rugby peut se retrouver dans le travail de groupe, dans le tutorat...

La construction et le respect des règles pourront être réinvestis lors de l'élaboration des règles de vie en classe...

On peut aussi travailler sur la réussite transdisciplinaire, des élèves qui sont en difficulté scolaire peuvent grâce au rugby, montrer à leurs pairs qu'ils sont capables de réussir et qu'ils ont un rôle à jouer dans la classe. Cette « réussite sportive » peut stimuler les enfants en difficulté dans leur apprentissage des autres disciplines.

L'enseignant devra travailler sur cette confiance de l'enfant en E.P.S. et s'appuyer sur sa réussite pour lui faire prendre conscience qu'il peut également progresser dans toutes les matières.

Il devra aussi essayer de revaloriser l'image de l'enfant au sein de la classe, en montrant que quelle que soit la discipline l'on peut toujours réussir.

III. MISE EN PLACE ET ANALYSE DES SEANCES

1. Stage de Pratique Accompagnée :

J'ai réalisé mes séances à l'école primaire d'Isly (Carcassonne) lors de ma première année à l'IUFM dans une classe de CM1 comprenant 24 élèves.

A/ Première séance :

- Considérations préalables :

Lors de ce stage, je fis circuler un questionnaire destiné aux CM1. Sur les 24 élèves que comptait la classe, seul deux ne pratiquaient pas de sport, mais la grande majorité des élèves, 20 sur 24, pratiquait un sport individuel.

Cette enquête portait sur les questions suivantes :

- . Pratiques-tu un sport et si oui, lequel ?
- . Qu'est-ce que le rugby ?
- . Existe-t-il différents types de rugby ?
- . Au rugby, le respect des règles te semble-t-il important ? Pourquoi ?

Les réponses reçues étaient dans l'ensemble assez proches. Beaucoup connaissent le rugby mais ne savent pas trop ce qu'il faut faire. Il y avait dans la classe une mauvaise image d'un sport violent, souvent véhiculée par les parents, alors que ce n'est pas le but de ce sport mais une de ses dérives due à l'enjeu. Certains notent qu'on y joue avec un ballon ovale. Chez la majorité des élèves, le rugby est un sport d'équipe : l'aspect coopératif apparaît.

Enfin au niveau du respect des règles, la totalité des élèves se trouva d'accord pour dire que ce dernier était important pour diverses raisons :

- . Pour ne pas se faire mal, pour éviter les accidents.

. Pour que le jeu soit possible, pour faciliter le jeu.

. Pour éviter la triche.

- Première activité :

Après deux ou trois tours d'échauffement, le premier exercice proposé était le ballon chronométré. Sur un terrain goudronné, 2 équipes furent composées. J'ai utilisé comme matériel des jeux de dossards et 2 ballons de rugby.

Une équipe se mit en cercle, l'autre en escalier et inversement. Le but pour les élèves était de se faire passer le ballon le plus rapidement possible en évitant de le faire tomber. L'objectif était la découverte de l'engin, un travail de dextérité, la circulation du ballon : passes en arrière et sur le coté et un travail de coopération pour réussir le jeu.

- Deuxième activité :

Le deuxième exercice proposé était le jeu de passes en colonnes. 4 colonnes furent constituées et mises face à face deux à deux. Le matériel utilisé fut 4 plots et 2 ballons de rugby. Dans ce jeu, les élèves doivent se faire des passes en courant au moment où ils se croisent et ils doivent se replacer convenablement dans la colonne en face.

L'objectif était la maîtrise de l'engin, un travail de passes, de dextérité et un travail sur la concentration, sur les capacités d'attention : l'élève doit être attentif à ce qu'il fait, au placement du partenaire, au ballon et à son remplacement.

- Troisième activité :

Le dernier exercice proposé pour cette première séance, était un exercice connu : la passe à dix. 4 équipes furent constituées. Un ballon de rugby avait été donné à chacune des deux équipes débutant l'exercice. La seule consigne donnée était : «Faites-vous dix passes et essayez de vous démarquer afin de recevoir le ballon. On ne pousse pas l'adversaire. Chaque équipe ayant fait dix passes consécutives marque un point.» Le temps imparti était de quatre minutes. La partie n'alla pas à son terme : très vite ce fut l'anarchie. J'arrêtai alors la partie et fis asseoir les enfants en leur demandant leurs impressions :

. « *Il y en a qui trichent, on m'a arraché le ballon des mains !*

. *Les garçons ne font que jouer entre eux !*

. *Les règles de la passe à dix ce n'est pas ça ! »*

Je demandai à cet élève quelles étaient «les règles» de la passe à dix. Il me répondit qu'on n'avait pas le droit d'arracher la balle des mains du porteur, qu'un même joueur ne pouvait pas toucher deux fois consécutivement le ballon et enfin que quand on sortait du terrain ou quand le ballon tombait, il devait être rendu à l'adversaire.

Je demandai alors aux enfants si ces règles leur convenaient. Les réponses furent unanimes : « *Oui, comme ça on peut vraiment jouer, tout le monde peut participer et c'est moins dangereux.* » L'exercice reprit ensuite et ce sans interruption intempestive.

- Analyse de la séance :

Le premier objectif de cette séance était la découverte du rugby ainsi que la familiarisation avec l'engin. Au niveau de la coopération, l'exercice de la passe à dix est resté désordonné. Le but de la coopération a été mal assimilé, chacun jouait pour lui et ne se souciait que peu ou prou de ses partenaires.

Ayant donné peu de consignes pour la mise en place de la passe à dix, les élèves ont ressenti d'eux-mêmes le besoin et la nécessité de rajouter des règles pour que le jeu se déroule correctement. L'activité prend ainsi plus de sens aux yeux des élèves, ils deviennent acteurs de leur apprentissage.

En ce qui concerne l'occupation de l'espace, certains enfants restaient agglutinés autour du ballon, mais d'autres ont essayé de se démarquer en occupant tout le terrain.

B/ Deuxième séance :

Suite à deux ou trois tours d'échauffement, je fis asseoir les enfants et je leur posai une question afin d'entrer véritablement dans la pratique du rugby.

Question : « Que faut-il faire pour marquer au rugby ?

. *Il faut faire des passes.*

. *Il faut tirer dans les buts.*

. *Il faut porter le ballon derrière la ligne.*

. Comment s'appelle cette action ?

. *Un essai !*

. Et si on jette le ballon derrière la ligne, est-ce que l'essai est bon ?

. *Non, il faut aplatir !* »

Après cette précision, je mis en place plusieurs activités.

- Première activité :

Lors de cet exercice, la moitié du groupe forme un cercle, 2 ballons sont posés au centre et une ligne d'essai matérialisée par 2 plots se trouve à une vingtaine de mètres du cercle. 2 enfants courent autour de ce dernier et au signal ils doivent passer entre les jambes de leurs camarades, ramasser le ballon, repasser entre les jambes et aller aplatir derrière la ligne. Et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les enfants soient au moins passés une fois.

A travers cet exercice ludique et entraînant pour les enfants, l'objectif était de rentrer à nouveau dans l'activité rugby en leur permettant de marquer. Pour être plus rapide que son adversaire, l'enfant devait faire le bon choix et adapter la meilleure stratégie possible.

- Deuxième activité :

Les enfants sont ici disposés tous dans le même cercle. Un ballon est donné et ils se font des passes à droite, à gauche ou en sautant un camarade selon la consigne donnée. Puis on complique le jeu en ajoutant un deuxième ballon.

L'objectif était de travailler la maîtrise de l'engin ainsi que les capacités d'attention, le respect des consignes et la coopération.

- Troisième activité :

Avant de commencer ce nouvel exercice, je fis à nouveau asseoir les enfants et je leur posai une question : « Comment fait-on pour stopper l'attaquant au rugby ?

. *Il faut le pousser !*

. *On doit le plaquer !*

. C'est exact, pour arrêter son adversaire au rugby on utilise le plaquage, mais ici comment pouvons-nous faire ?

. *Quand on est bloqué, il faut faire la passe. »*

Après discussion avec les élèves, il fut décidé que le mode de défense utilisé, serait le tenu au niveau de la ceinture, dès que l'enfant porteur du ballon est tenu, il doit libérer son ballon.

Cette activité consistait à faire travailler les enfants en situation de deux contre un puis de trois contre deux ou trois.

Dispositif :

. 4 équipes de 6 joueurs.

. 2 aires de jeu rectangulaires de 20 mètres sur 10.

. 1 ballon pour chaque équipe attaquante.

Déroulement : Une équipe attaque. Les élèves du camp attaquant disposent d'un ballon pour deux puis pour trois. Chaque équipe défendante présente un défenseur puis deux ou trois. L'équipe qui attaque doit aplatir le ballon derrière la ligne d'essai matérialisée par des plots. Chaque ballon aplati compte un point. Les défenseurs doivent bloquer le porteur du ballon en le ceinturant ou obliger ce dernier à sortir du terrain. Les défenseurs se relaient à chaque passage et ceux qui ne jouent pas font fonction d'arbitre en veillant au respect des règles.

Phase de verbalisation : On discute avec les élèves des quelques ballons qui ne sont pas arrivés à destination. Les élèves répondent que certains essaient d'aller marquer tout seul et ne font pas de passes.

- Analyse de la séance :

Au début du troisième exercice, les enfants cherchaient souvent à faire la différence tout seul. Parfois, le porteur du ballon le jetait sans se soucier de son partenaire ou essayait de s'enfuir avec lui.

Pour faire apparaître la notion d'avancer, lorsqu'une des deux équipes a marqué ou presque marqué, on pose des questions : « Quelle équipe a été la plus dangereuse (dans le sens offensif) ? Et vous qu'avez vous fait ? *On a reculé.* » Donc si on veut marquer, il faut avancer. Le ballon ne sera donné qu'à l'équipe qui avance.

Dans le jeu de deux contre un, quand le défenseur ne venait pas à l'encontre du porteur de balle, celui-ci adopta souvent la bonne stratégie, il prit ses responsabilités et alla marquer seul. Mais dans cet espace réduit, le but est de créer des espaces libres et obliger les joueurs à amorcer un début de coopération.

Lors de la phase de verbalisation, certains élèves expriment leur colère : « *Nous étions attaquants et on n'a pas touché le ballon.* » Le problème peut être résolu : « On doit faire des passes. » Pour conserver le ballon, les attaquants doivent se faire des passes. Les passes furent alors de plus en plus nombreuses, même parfois vers un partenaire situé devant.

Je réunissais alors à nouveau les enfants car certains se plaignaient :

. « *Monsieur, au rugby on n'a pas le droit de faire de passes en avant !* »

. C'est vrai, donc à partir de maintenant seules les passes en arrière sont autorisées. »

Le jeu reprit alors et s'améliora d'un point de vue collectif.

C/ Troisième séance :

Après deux ou trois tours d'échauffement, la séance se découpa en trois activités.

- Première activité :

Ce fut la même que lors de la séance précédente.

- Deuxième activité :

Cet exercice consiste en une sorte de jeu de l'épervier.

Dispositif :

. 4 équipes de 6 joueurs.

- . 2 aires de jeu rectangulaires de 20 mètres sur 10.
- . 1 ballon pour chaque équipe attaquante.

Déroulement : Les attaquants par groupe de trois à six joueurs tentent d'aller marquer, ils ont la possibilité de se faire des passes mais sans en-avant. Chaque équipe défendante présente trois joueurs. Chaque ballon aplati derrière la ligne compte un point. Les défenseurs doivent se tenir par la main, ils peuvent se déplacer comme ils le veulent sur le terrain mais ils ne doivent pas se lâcher la main. Ils peuvent bloquer le porteur de balle et le refouler hors du terrain. Chaque équipe fait trois passages. Les défenseurs se relaient à chaque passage et ceux qui ne jouent pas veillent au respect des règles.

L'objectif est d'aider les enfants à s'organiser à plusieurs pour « passer » les adversaires.

Phase de verbalisation : Je demandai aux enfants pourquoi certains n'étaient pas passés. Ils dirent que les attaquants auraient pu se transmettre le ballon en se faisant des passes.

- Troisième activité :

Ce dernier exercice consiste en un jeu proche du rugby total.

Dispositif :

- . 4 équipes de 6 joueurs.
- . 1 terrain rectangulaire de 30 mètres sur 20.
- . 1 ballon.
- . 2 lignes d'essai au bout du terrain matérialisées par des plots.

Déroulement : Deux équipes s'affrontent à tour de rôle sur le terrain. Le temps imparti est d'environ six minutes par match. Chaque essai marqué vaut un point. Le jeu fonctionne avec toutes les règles que nous avons vues auparavant :

- . Quand le porteur du ballon est ceinturé, il doit faire la passe.
- . Seules les passes en arrière sont autorisées.
- . Quand le porteur de la balle sort du terrain, l'adversaire récupère le ballon.

Les objectifs sont ici multiples : aspect coopératif du rugby, autonomie et responsabilisation, respect des règles, de soi et de l'adversaire, placement et remplacement, passage du rôle d'attaquant à celui de défenseur et repérage spatial.

Phase de verbalisation : Je demandai aux enfants pourquoi certaines équipes réussissaient plus à marquer que les autres ?

Les élèves répondent en majorité : « *Ils font plus de passes, ils n'essayent pas de marquer tout seul. Ils occupent mieux le terrain.* »

- Analyse de la séance :

Lors du jeu de l'épervier, les comportements suivants furent observés :

. Le partenaire suit mais il n'est pas sollicité ou est sollicité trop tard par le porteur du ballon.

. Le partenaire veut recevoir le ballon, mais :

- il ne participe pas à la progression de celui-ci ;

- il ne se met pas en situation de le recevoir.

Dans ce jeu, il s'agissait de privilégier la coopération. Dans l'ensemble, les élèves ont compris que pour marquer, il fallait faire des passes pour pouvoir déstabiliser la défense, même si cela ne s'est pas traduit par un grand nombre d'essais inscrits.

Lors de la pratique du jeu global, les enfants firent plus de passes et réussirent mieux leurs actions. Mais parfois, certains joueurs gardaient trop le ballon et les enfants étaient tous agglutinés autour du porteur de balle. Chaque équipe avait la volonté d'être plus collectif ; lors de la phase de verbalisation, les élèves ont montré qu'ils avaient compris que la seule solution, pour pouvoir marquer des essais, était d'être plus collectif, c'est à dire de coopérer mais qu'ils éprouvaient encore des difficultés à prendre en compte toutes les informations nécessaires (position des partenaires, des adversaires...) pour pouvoir coopérer de manière plus efficace.

Les situations mises en place tiennent compte de la maturité des enfants sur le plan psychologique. Le rôle de l'enseignant est d'en tenir compte. C'est lorsque l'on verra des comportements de coopération chez l'enfant que l'on essaiera de mettre en place des situations confortantes.

En effet, il ne faut pas imposer des situations à l'enfant. En ce qui concerne les règles, l'enseignant doit dans un premier temps essayer de les faire deviner à l'enfant, cette démarche place l'enfant au cœur des apprentissages.

2. Stage en responsabilité :

Ce stage s'est déroulé à l'école élémentaire de Couiza dans une classe de CE1-CE2. La classe comprenait 24 élèves : 8 CE1 et 16 CE2. J'ai mis en place une séquence de rugby en tenant compte de l'analyse critique que j'avais fait lors de mon stage en pratique accompagnée.

Ici, les séances se sont déroulées sur un stade en herbe, ce qui m'a permis d'entrer dans l'activité par l'aspect combat. L'objectif de la séquence est la pratique du rugby, s'affronter individuellement ou collectivement.

A/ Première séance :

Je n'ai pas débuté ici par un questionnaire, j'ai voulu entrer de suite dans l'activité pour construire au fur et à mesure avec les enfants, les règles du jeu.

Pouvant utiliser une pelouse, je suis entré dans l'activité par le combat (jeu de bataille) plutôt que par l'évitement. Cela me semble être plus porteur sur le plan éducatif, car l'enfant est confronté au problème éducatif le plus contraignant. Sans oublier, la nécessité de réintroduire au plus tôt (dès que l'enfant sera suffisamment rassuré vis-à-vis de ce contact) l'élément de complexité : l'alternance combat/évitement.

L'objectif de la première séance qui dure 40 minutes est de rentrer dans la pratique du rugby, de faire une petite évaluation diagnostique tout en travaillant sur l'affectif et en faisant verbaliser les élèves.

- Première activité :

C'est une phase d'échauffement qui dure 5 à 10 minutes. En collectif, sur un terrain délimité par des plots, je donne une dizaine de ballons de rugby et les élèves en courant dans tous les sens à l'intérieur du terrain se font des passes. Au sifflet, ils posent les ballons puis les ramassent. Ensuite, on ne fait plus de passes, on doit se donner les ballons dans les mains.

Phase de verbalisation :

Je regroupe les enfants et je demande : « Comment fait-on pour marquer au rugby ? » Les réponses sont unanimes : il faut aplatir le ballon derrière la ligne de l'équipe adverse, un élève fait la démonstration et on ajoute que cette action s'appelle un essai.

- Deuxième activité :

- . 1 terrain réduit délimité par des plots.
- . 2 équipes avec deux jeux de dossards.
- . 1 ballon de rugby.

Ici, 2 équipes s'affrontent pour marquer un essai qui vaut un point. Les enfants sont à quatre pattes, ils ne peuvent pas faire de passes et doivent donc se donner le ballon dans les mains. Les défenseurs peuvent arracher le ballon. L'activité dure une dizaine de minutes.

- Troisième activité :

Elle débute par une phase de verbalisation, je demande aux élèves les consignes de sécurité essentielles pour jouer au rugby :

. Ne pas donner de coups.

. Ne pas tirer les cheveux...

Ensemble, nous établissons ces règles qui sont reconnues comme indispensables par les élèves pour pouvoir jouer.

Ensuite, je demande : « Comment fait-on pour stopper l'adversaire ? » Parmi les réponses, l'idée du plaquage revient souvent, je fais donc une démonstration avec les enfants de ce geste propre au rugby, en précisant aussi les règles de sécurité pour ne pas se faire mal.

Le dispositif pour le jeu est le même qu'à la deuxième activité avec un terrain un peu plus grand : 20m sur 10m. Ici, les enfants sont debout, ils doivent toujours se donner le ballon dans les mains sans faire de passes, et essayer de marquer des essais. Les défenseurs peuvent plaquer et arracher le ballon. J'ai tenté d'amener petit à petit la règle du hors-jeu et du jeu au sol.

Phase de verbalisation :

En fin de séance, je réunis les élèves pour recueillir leurs réactions. Certains manifestent une certaine crainte à s'engager dans l'activité mais beaucoup montrent de l'enthousiasme pour poursuivre le jeu.

- Analyse de la séance :

Contrairement au stage de Pratique Accompagnée, j'ai débuté l'activité par le jeu. Il me paraît plus intéressant de commencer par l'aspect ludique avant la technique et d'entrer par le côté affectif sans doute plus contraignant.

Au cours de l'échauffement qui se voulait très ludique, beaucoup de passes sont ratées, la dextérité manuelle sera à travailler. De nombreux enfants ont aussi du mal à se dessaisir du ballon, il faudra aussi renforcer l'aspect coopératif.

Lors des phases de verbalisation, il est intéressant de voir les élèves participer à l'élaboration des règles. Certains d'entre eux connaissent le jeu qui a une place importante dans la vie du village et le pratiquent même en club.

En ce qui concerne le jeu à quatre pattes, l'objectif était de travailler sur l'affectif, de faciliter les contacts. Cela a, semble-t-il, assez bien fonctionné même si certains enfants sont parfois restés à l'écart. Les élèves ont eu cependant tendance à s'agglutiner de temps en temps autour du porteur du ballon. Les libérations de balle au sol ont alors été assez

difficiles et la coopération limitée. Il faudra donc insister sur ces aspects en essayant d'intégrer au fur et à mesure tous les élèves au jeu.

Ce jeu à quatre pattes a facilité le jeu debout : l'espace réduit et l'interdiction des passes ayant évité des contacts trop violents. La coopération a été meilleure tout comme le respect des règles. En ce qui concerne l'introduction du plaquage, j'aurai aussi pu attendre que le problème émerge une fois l'activité commencée.

A la fin de la séance, les réactions des élèves montrent que l'image violente du rugby a tendance à s'estomper face au plaisir de s'engager dans le jeu. Pour certains, cependant, la peur sera plus longue à évacuer.

B/ Deuxième séance :

Elle dure aussi environ 40 minutes, l'objectif est d'améliorer les carences constatées lors de la première séance dans la dextérité, les passes et l'occupation de l'espace tout en essayant de conserver l'aspect ludique et l'intérêt des élèves.

- Première activité :

Pour entrer à nouveau dans l'activité rugby, je mets en place un échauffement d'une dizaine de minutes qui fait participer tous les enfants. Il me semble intéressant de commencer par le jeu pour les mettre en activité.

Cet exercice est bien connu par les élèves, c'est la passe à dix. Ils l'ont déjà pratiqué, avant mon arrivée, avec la maîtresse. Les règles sont donc énoncées par eux. Le dispositif est le suivant :

- . 4 équipes : deux de 6 joueurs, deux de cinq.
- . 2 terrains délimités par des plots.
- . 2 ballons.

Sur chaque terrain, 2 équipes s'affrontent pendant trois à quatre minutes, les parties sont arbitrées par deux élèves.

- Deuxième activité :

Ici, je mets en place un exercice plus spécifique. Tous les élèves sont dans le même cercle, 1 ballon est donné et ils doivent se faire des passes à droite, à gauche ou en sautant un camarade selon la consigne donnée. Puis, on ajoute un deuxième ballon pour compliquer la tâche des élèves. Le but est de ne pas faire tomber le ballon, de travailler les passes, la dextérité et la concentration.

- Troisième activité :

Pour terminer la séance, je mets en place un relais qui est un exercice entraînant pour les élèves. C'est une course entre deux équipes sur un parcours d'une vingtaine de mètres délimité par des plots. Chaque joueur de chaque équipe doit réaliser le plus rapidement possible le parcours avec un ballon dans les mains, le faire passer à son coéquipier et ainsi de suite. L'équipe qui arrive la première gagne.

Après la première manche, je fais verbaliser les élèves sur les façons de se passer le ballon pour aller le plus vite possible. Certains se donnent le ballon dans les bras, d'autres le font passer de plus loin. Les élèves remarquent qu'en faisant la passe, on peut aller plus vite mais aussi que cela comporte le risque de faire tomber le ballon et de perdre beaucoup de temps. Pour les deux manches suivantes, ils expérimentent les deux possibilités avec plus ou moins de réussite.

- Analyse de la séance :

Cette séance revêtait un aspect plus technique. Lors de la passe à dix, tous les enfants ont joué et ont essayé de coopérer pour faire gagner leurs équipes. Beaucoup de ballons ont quand même été échappés. Au cours de l'exercice, j'ai donné le rôle d'arbitre à deux élèves, leur présence a suscité quelques protestations lors du jeu où j'ai dû intervenir pour rappeler la nécessité d'accepter les décisions de l'arbitre. Ce rôle très important, au niveau du respect des autres et des règles, devra être approfondi tout au long de la scolarité des élèves. Il semble intéressant que tous puissent au moins se trouver une fois dans cette position.

Ensuite, un exercice plus technique privilégia le travail de passes, et enfin le relais où les enfants prennent toujours du plaisir à participer, redonna un aspect ludique et compétitif à la séance. Ils devaient ici faire un choix d'action pour se faire passer le ballon, ils avaient tous une responsabilité dans la réussite ou l'échec de l'équipe.

C/ Troisième séance :

Elle dure environ 45 minutes. L'objectif est ici de continuer le travail sur l'affectif, la coopération et le respect des règles en se rapprochant d'un jeu total.

- Première activité :

L'échauffement est le même que lors de la deuxième séance : la passe à dix.

- Deuxième activité :

Elle consiste en un petit jeu pour travailler à nouveau l'affectif et le contact.

Le maître qui est l'animateur, se trouve entre les poteaux avec un ballon en main. Chaque équipe est composée de 12 joueurs et se trouve près d'un poteau. Le terrain est orienté en largeur. Deux zones de jeu sont matérialisées par des plots de chaque côté des poteaux, elles font à peu près 15 mètres de long et 5 à 6 mètres de large. Une zone neutre se trouve entre les deux. Chaque joueur de chaque équipe a un numéro de 1 à 12. Je donne les mêmes numéros à des joueurs de gabarits à peu près semblables.

Le jeu fonctionne de la manière suivante : j'envoie, de façon imprévisible, le ballon dans une des zones de jeu en annonçant en même temps un numéro. Les deux joueurs appelés viennent disputer la balle et doivent essayer de la récupérer pour aller marquer derrière la zone de jeu de l'adversaire. L'équipe qui marque le plus d'essais gagne.

- Troisième activité :

Elle consiste en un jeu total sur un terrain délimité de 25 mètres sur 15. Les équipes sont les mêmes qu'à l'exercice précédent. On remet en place les règles de base pour le fonctionnement du jeu, on rappelle les consignes pour le plaquage. L'équipe qui marque le plus d'essais gagne.

Au départ, les enfants jouent debout et toujours sans faire de passes. Ensuite, ils ont la possibilité de se faire passer le ballon, ainsi la règle de l'en-avant émerge du côté des élèves. On continue à travailler sur les contacts, sur la coopération, sur le jeu au sol et sur la règle du hors-jeu.

La séance se termine par une phase de verbalisation où les élèves remarquent que les actions qui aboutissent le plus souvent, sont celles où ils se font des passes et où ils se replacent par rapport au porteur de balle.

- Analyse de la séance :

Le fait de commencer la séance par un exercice déjà réalisé, permet d'entrer plus rapidement dans l'activité, de rassurer les élèves et d'améliorer le jeu au niveau de la coopération. Ils semblent avoir pris conscience que pour réussir, ils doivent coopérer. Cette fois, les passes ont été plus nombreuses et l'occupation du terrain meilleure.

Le deuxième exercice avait pour but de travailler sur le contact, sur l'aspect affectif. L'enfant devait en plus faire preuve d'adresse pour ramasser le ballon, il était ensuite confronté à un duel « d'homme à homme ». Le terrain était assez réduit pour favoriser le contact, mais j'ai lancé le ballon de façon à éviter que le porteur de balle ait trop d'élan, cela pour essayer de restreindre les chocs lancés. En mettant face à face des joueurs de gabarits à peu près identiques, on conforte les élèves sur le plan affectif. Le fait

de donner des numéros permet de faire travailler la mémoire et oblige les élèves à être attentifs.

Au cours de l'exercice, les réussites ont été plus nombreuses que les échecs. Chaque enfant a dû choisir une stratégie pour réussir son action et a pu s'inspirer de la réussite des autres. Lors de la prochaine séance, la suite aurait été un travail de 2 contre 1, malheureusement je n'ai pas pu réaliser cette séance.

En ce qui concerne le jeu total, le problème affectif semblait réglé pour la plupart des enfants. L'introduction de la passe en arrière compliqua le jeu et certains eurent des difficultés de placement. La coopération fut tout de même intéressante, même si le grand nombre de joueurs par équipe ne permit pas à tous de pouvoir participer suffisamment.

Lors de la deuxième et de la troisième activité, j'ai mis en place 2 équipes de 12 joueurs. Cela a permis de mettre tous les enfants en activité mais du fait du nombre, tous n'ont pu s'intégrer totalement dans le jeu. J'aurais pu proposer une ou deux équipes supplémentaires sur deux terrains de jeu ou en donnant un rôle d'observateur.

Au fur et à mesure du jeu, j'ai agrandi le terrain pour proposer aux enfants une deuxième possibilité de franchir la défense adverse.

Lors de la phase de verbalisation, les élèves ont montré qu'ils avaient compris la nécessité de coopérer pour marquer. Mais les nombreux paramètres à prendre en compte (passes en arrière, position des partenaires...) entravaient encore cette volonté. Il faudra renouveler ce jeu pour améliorer l'efficacité. Malheureusement, les intempéries et la fin du stage m'ont empêché de poursuivre ce travail.

3. Bilan et perspectives :

En conclusion de ces séquences, je peux dire que l'image d'un sport violent a rapidement été modifiée, les enfants ont pris du plaisir à s'engager dans le jeu.

Le rugby semble un excellent moyen pour favoriser la coopération dont les élèves ont démontré qu'ils avaient perçu l'importance lors des dernières séances. Il semble aussi intéressant pour donner du sens aux règles et amener les élèves à mieux les respecter. Même si lors du stage en responsabilité, les élèves n'ont pas modifié du jour au lendemain leur comportement vis-à-vis du respect de la règle. Le travail sur les rôles d'arbitre et d'observateur que je n'ai pas pu véritablement exploiter lors de mes stages, peut se révéler aussi très formateur dans la construction d'un comportement citoyen.

Il s'agit en fait d'une tâche de longue haleine où tout le travail réalisé en E.P.S. doit être réinvesti en classe.

On peut se rendre compte que l'activité rugby est un bon tremplin afin de sensibiliser les enfants à la citoyenneté. Le respect des règles, une certaine autonomie, la coopération ainsi que le regroupement au sein d'une même équipe d'individus de sexe, de culture et de couleur différents, ayant un même but me paraissent être un excellent moyen de combattre l'exclusion.

CONCLUSION

L'apprentissage de la citoyenneté est un des enjeux fondamentaux de l'école démocratique. En effet, elle doit apprendre aux enfants à mieux vivre ensemble. Le choix d'un sport collectif permet aux enfants de jouer en équipe et donc de se retrouver confrontés aux problèmes liés à la vie de groupe : respect des règles, respect des autres, obligation d'aller vers l'autre et de coopérer dans la recherche d'un but commun ainsi que faire preuve d'une certaine autonomie dans ses choix de jeu.

Le choix de l'A.P.S. rugby m'a paru indiqué pour cet apprentissage car, d'une part cette discipline jouit d'une pratique sociale forte dans le département de l'Aude et, d'autre part ce sport me semble être un excellent vecteur de socialisation, d'éveil à la coopération et plus largement à la citoyenneté.

Il faudrait continuer à renforcer ce travail. Il aurait été intéressant de travailler sur le rôle d'observateur en utilisant une grille d'observation pour mieux apprécier la progression dans les attitudes des enfants, et sur le rôle d'arbitre pour ancrer le respect des autres et des règles.

Il aurait été aussi judicieux de profiter du changement d'attitude de certains enfants pour instaurer de l'entraide, de la coopération dans la classe au sein des disciplines dites « traditionnelles ».

Le rugby semble donc une entrée intéressante pour développer les valeurs citoyennes. Cependant, il paraît essentiel de varier le plus possible les supports.

Dans ces conditions, le professeur des écoles va devoir choisir les activités les plus appropriées en fonction de la maturité des élèves, des objectifs de son enseignement et de l'ensemble du dispositif pédagogique existant, pour favoriser l'acquisition d'un comportement citoyen.

BIBLIOGRAPHIE

- . FLONNEAU M., *L'éducation à la citoyenneté aux cycles 2 et 3*, Nathan Pédagogie, 1998.
- . GIOLITTO P., *Enseigner l'éducation civique à l'école*, Hachette, 1993.
- . IMBERT J., *Vivre ensemble, un enjeu pour l'école*, ESF, 1997.
- . MEARD J., BERTONE S., *L'autonomie de l'élève et l'intégration des règles en E.P.S.*, PUF, 1998.
- . MEIRIEU P., *Apprendre... Oui, mais comment ?*, ESF, 1990.
- . MEIRIEU P., *Le choix d'éduquer : éthique et pédagogie*, ESF, 1990.
- . MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, *Programmes de l'école primaire*, CNDP, 2002.
- . SENERS P., *La leçon d'E.P.S. : gravitation autour de l'élève*, VIGOT, 1993.
- . Actes de l'Université d'été : *Eduquer à la citoyenneté*, Les cahiers de la formation, 1996.
- . Cahier pédagogique, n°340 : *Eduquer à la citoyenneté*.
- . Cahier pédagogique, n°367-368 : *Retour sur l'éducation à la citoyenneté*.
- . Le nouvel éducateur, n°124, n°125 : *La citoyenneté en pratique*.
- . Monde de l'éducation, n°235 : *Une réponse aux défis de l'intégration*.
- . Revue EPS1, n°70, n°71, n°81, n°90, n°96.
- . Revue EPS, n°259, n°260, n°275, n°281, n°282, n°288, n°289.

Résumé :

L'éducation à la citoyenneté est primordiale à l'école. Cette formation à l'exercice plein et entier de la citoyenneté est depuis toujours, avec la socialisation des enfants et la transmission des savoirs, l'une des grandes missions de l'école. L'E.P.S. en général, permet d'aborder l'éducation à la citoyenneté à l'école primaire. Le rugby en particulier, permet de développer chez l'enfant certaines valeurs comme la coopération, le respect des règles...

Resumit :

L'educacion a la ciutadanat es primordiala a l'escola. Aquela formacion a l'exercici plen e entièr de la ciutadanat es dempuèi totjorn, amb la socialisacion dels enfants e la tranmicion dels sabers, l'una de las grandas missions de l'escola. L'educacion fisica e esportiva en general, permet d'abordar l'educacion a la ciutadanat a l'escola primari. Lo rugbi en particular, permet de desvolopar en co de l'enfant d'unas valors coma la cooperacion, lo respècte de las règlas...

Mots-clés : droits civiques, E.P.S., rugby, coopération, sport de ballon, cycle des approfondissements.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
I. LA CITOYENNETE, DES VALEURS A ACQUERIR.....	2
1. Apports théoriques sur la citoyenneté.....	2
A/ Définition de la citoyenneté.....	2
B/ Pourquoi la citoyenneté ?.....	2
C/ E.P.S. et citoyenneté.....	3
2. La notion de règles.....	5
3. La notion de coopération.....	7
II. LE RUGBY, SUPPORT D'APPRENTISSAGE.....	9
1. L'originalité du rugby.....	9
A/ Les sports collectifs.....	9
B/ L' A.P.S. rugby.....	9
C/ L'intérêt par rapport aux autres sports.....	10
2. Quelques pistes à exploiter.....	11
A/ Autonomie et responsabilité.....	11
B/ Mixité et arbitrage.....	11
C/ Transdisciplinarité.....	12
III. MISE EN PLACE ET ANALYSE DES SEANCES.....	13
1. Stage de Pratique Accompagnée.....	13
A/ Première séance.....	13
B/ Deuxième séance.....	15
C/ Troisième séance.....	17
2. Stage en Responsabilité.....	19
A/ Première séance.....	20
B/ Deuxième séance.....	22
C/ Troisième séance.....	23
3. Bilan et perspectives.....	25

CONCLUSION	27
BIBLIOGRAPHIE	28